



BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGES 2019

Vos coordonnées :

Nom* : Prénom* :

Date de naissance : :

Adresse* :

Adresse suite :

Code Postal* : Ville* :

Mail* : Téléphone :

* mention obligatoire

Adhésion à l'association :

L'adhésion à l'association est obligatoire pour toute personne s'inscrivant aux stages, pour 2019, le montant de la cotisation est de 10 euros par personne, et de 20 euros pour une famille. Nous vous remercions de payer ce montant lors de l'inscription au stage.

Conditions générales de vente :

Prix des stages : nos stages, sauf indication contraire sur le tarif, proposent le principe du paiement «en conscience», comprenant la rémunération des formateurs et des frais de structure. Les repas ne sont pas inclus dans les prix de formation, nous ne disposons pas d'un lieu adapté pour faire la cuisine. Le logement n'est pas inclus dans les tarifs des stages. L'inscription est confirmée par le versement de la cotisation pour l'année en cours, ainsi que du forfait d'engagement de 30 euros, ou de la totalité du prix (stage à prix fixe).

Annulation : en cas d'annulation de votre fait, l'adhésion annuelle n'est pas remboursée. Elle reste valable pour l'ensemble des stages suivis sur l'année. Le **forfait d'engagement** (ou 50% du prix du stage, dans le cas d'un stage à prix fixe) **sera remboursé si le désistement a lieu plus de 15 jours** avant le début du stage. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation du fait de l'association Canop'Terre, sans condition de délai, le forfait d'engagement ou le prix du stage (dans le cas d'un stage à prix fixe) versé par le stagiaire lui sera remboursé, sans donner droit à une indemnisation supplémentaire. Dans la mesure du possible, une nouvelle date ou un autre stage sera proposé au stagiaire.

Votre règlement :

Merci de joindre la feuille «Inscription aux stages» sur laquelle vous avez noté les dates retenues pour le (les) stage(s) choisi(s). En cas d'inscription de plusieurs stagiaires (par ex. famille), merci de joindre les coordonnées de chaque participant. Paiement de la cotisation possible en ligne sur <http://canopterre.fr/canopterreadhesion.html>

Montant total du (des) stage(s) engagement et prix fixe : € + Adhésion(s) : €

je suis déjà adhérent en 2019

TOTAL à régler : €

Mode de règlement : chèque ou virement bancaire ou en ligne sur le site de Canop'Terre (RIB communiquée lors de la pré-inscription par mail) - (Chèque à l'ordre de Canop'Terre).

Fait le :

Signature :

Chèque et feuilles d'inscription à renvoyer à : **Association Canop'Terre, 6 rue de Limersheim - 67150 ERSTEIN**

Canop'Terre

Inscription aux stages 2019

RÉF	DATES DES STAGES	THÉMATIQUES	TARIF	NOMBRE PERSONNES
19VN1A	le 10 mars	Vannerie, le travail de la ronce, 1 jour	Conscience*	
19SO1A	le 17 mars	Connaître et améliorer son sol, 1 jour	Conscience*	
19VN2A	le 24 mars	Vannerie spiralée cousue en paille, lien de ronce, 1 j.	Conscience*	
19VI1A	le 7 avril	Jardiner en ville ou sur de petites surfaces, 1 jour	Conscience*	
18TE1A	le 13 avril	Atelier découverte des pigments végétaux, 1 jour	Conscience*	
18TE2A	le 14 avril	Initiation aquarelles à base de coul. naturel, 1 jour	Conscience*	
19PE2A	le 14 avril	Création de buttes en permaculture, 1 jour	Conscience*	
19PO1A	le 4 et 5 mai	En 2019, je démarre mon potager bio, 2 jours	Conscience*	
19AP1A	du 11 au 12 mai	Mon potager bio, approfondissement, 2 jours	Conscience*	
18TE3A	le 18 mai	Atelier découverte des pigments végétaux, 1 jour	Conscience*	
18TE4A	le 19 mai	Initiation aquarelles à base de coul. naturel, 1 jour	Conscience*	
19VI2A	le 16 juin	Jardiner en ville ou sur de petites surfaces, 1 jour	Conscience*	
19PN1A	le 30 juin	Faire ses produits ménagers et d'hygiène, 1 jour	Conscience*	
19MN1A	le 29 septembre	Création d'une mare, 1 jour	Conscience*	
19EV1A	le 6 octobre	Engrais verts et prépa. du jardin pour l'hiver, 1 jour	Conscience*	
	2019	Adhésion à l'association particulier	10 euros	
	2019	Adhésion à l'association famille	20 euros	
		Total en euros		

* Un forfait d'engagement de 30 euros à l'inscription est obligatoire, il sera pris en compte dans le paiement en conscience lors du stage.

La participation consciente :

Qu'est-ce que c'est ?

- La participation consciente change de la règle habituelle.
- Elle propose et ouvre une voie de questionnement dans notre rapport à l'argent et notre façon d'échanger nos richesses.
- Cette forme de rémunération ou de paiement nécessite de la conscience autant pour être proposée que pratiquée.
- Elle est nominative et sans justification.
- Elle offre potentiellement un chemin de transformation individuel et collectif.

Pour quoi ?

- La location de la salle et les coûts liés à l'organisation. Par exemple le matériel nécessaire à la formation.
- Les frais de l'animateur. Son hébergement (si prévu) et son déplacement.
- La prestation du ou des animateurs en prenant en compte la qualité, l'énergie mise en œuvre, le temps pour la préparation et l'organisation, l'expérience requise, le coût d'une activité similaire dans un contexte financier, la valeur que cela représente personnellement ...

Ce qu'elle permet ?

- De rendre ces formations accessibles à tous
- D'être solidaire entre les participants et donc de pouvoir donner pour un autre participant qui n'aurait pas les moyens.
- De se sentir libre d'habitudes monétaires ou sociales, après avoir considéré la situation de part et d'autre. Et ceci avec soin et clarté dans un état d'esprit paisible.

Le fonctionnement :

- Une explication et un échange sur la participation consciente sont prévus durant le stage.
- La participation est mise dans une enveloppe nominative donnée à l'animateur.

Avant de renvoyer ces feuilles d'inscription et votre règlement contacter nous par mail pour valider la disponibilité du(des) stage(s) choisi(s).

stage@canopterre.fr

Cette pré-inscription par mail sera valable 15 jours dans l'attente de votre règlement validant définitivement votre inscription.